



No de résolution
ou annotation

**COMMISSION SCOLAIRE DES GRANDES-SEIGNEURIES
DEUXIÈME SÉANCE ORDINAIRE DU COMITÉ EXÉCUTIF
(2008-2009)
LE 16 SEPTEMBRE 2008**

01.00 OUVERTURE DE LA SÉANCE

À 19 heures, la séance est ouverte par Monsieur Alban Synnott.

02.00 PRÉSENCES

À LA SÉANCE ORDINAIRE DU COMITÉ EXÉCUTIF DE LA COMMISSION SCOLAIRE DES GRANDES-SEIGNEURIES TENUE LE 16 SEPTEMBRE 2008 AU 50, BOULEVARD TASCHEREAU À LA PRAIRIE SOUS LA PRÉSIDENTE DE MONSIEUR ALBAN SYNNOTT, ET À LAQUELLE SONT PRÉSENTS :

M^{mes} les commissaires

Suzanne Gaudette (8)
Marie-Louise Kerneis (7)
Chantal Zaccour (20)

MM. les commissaires

Jean-Pierre Bélair (23)
Yvon Derome (21)

Tous commissaires formant quorum.

ET :

M. le commissaire représentant du comité de parents

Marc Viau, niveau primaire

AINSI QUE :

M^{mes} Susan Tremblay, directrice générale
Carole Blouin, directrice générale adjointe
M. Osvaldo Paolucci, directeur général adjoint
M^e Nathalie Marceau, directrice du Service du secrétariat général et de l'information

ET : Richard Bédard, directeur du Service des ressources matérielles
Éric Drouin, directeur du Service des technologies de l'information et des communications
Pierre Marchand, directeur du Service des ressources financières
Patrick Mendes, directeur du Service de l'organisation scolaire et du transport scolaire

SONT ABSENTS

MM. Marcel Gélinas (3), commissaire, et Roch Thibault, commissaire représentant du comité de parents, niveau secondaire

03.00 PÉRIODE DE QUESTIONS DU PUBLIC

Rien à signaler.

4.00 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Marc Viau, commissaire,

que les membres du comité exécutif adoptent l'ordre du jour tel que rédigé, à savoir :

..-02984-09-08



No de résolution
ou annotation

05.00 AFFAIRES DÉCOULANT DES PROCÈS-VERBAUX PRÉCÉDENTS

06.00 ADMINISTRATION GÉNÉRALE ET SERVICE DU SECRÉTARIAT GÉNÉRAL ET DE L'INFORMATION

06.01 Lecture et approbation du procès-verbal de la séance ordinaire du 26 août 2008

07.00 SERVICES ÉDUCATIFS AUX JEUNES

08.00 SERVICE DE L'ÉDUCATION DES ADULTES ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE – SERVICES INTERNATIONAUX ET FORMATION À DISTANCE

09.00 SERVICE DES RESSOURCES HUMAINES

10.00 SERVICE DES RESSOURCES FINANCIÈRES

10.01 Liste des comptes – Validation

11.00 SERVICE DES RESSOURCES MATÉRIELLES

11.01 Acquisition de tables d'atelier pour les établissements de la Commission scolaire – Appel d'offres # APP-001-B100-08

11.02 Service de déneigement – Appel d'offres # APP-002-S100-08

12.00 SERVICE DES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DES COMMUNICATIONS

13.00 SERVICE DE L'ORGANISATION SCOLAIRE ET DU TRANSPORT SCOLAIRE

13.01 Modifications aux contrats de transport de type berline ou familiale

13.02 Octroi d'un contrat de transport scolaire

14.00 DÉPÔT DE DOCUMENTS

15.00 LEVÉE DE LA SÉANCE

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

05.00 AFFAIRES DÉCOULANT DES PROCÈS-VERBAUX PRÉCÉDENTS

1. Remboursement des frais de déplacement

En suivi.

06.00 ADMINISTRATION GÉNÉRALE ET SERVICE DU SECRÉTARIAT GÉNÉRAL ET DE L'INFORMATION

06.01 LECTURE ET APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 26 AOÛT 2008

CONSIDÉRANT l'article 182 de la Loi sur l'instruction publique qui stipule que les articles 154 à 166, 169, 170, 171, 172, 173, 175.4 à 177.2 s'appliquent au comité exécutif, compte tenu des adaptations nécessaires;

CONSIDÉRANT l'article 170 de la Loi sur l'instruction publique qui stipule que « Le conseil des commissaires peut, par résolution, dispenser le secrétaire général de lire le procès-verbal pourvu qu'une copie en ait été remise à chaque membre présent au moins six heures avant le début de la séance où il est approuvé »;

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Suzanne Gaudette, commissaire,

C.E.-02985-09-08



No de résolution
ou annotation

que la secrétaire générale soit dispensée de faire la lecture du procès-verbal de la séance ordinaire du 26 août 2008.

Et que le procès-verbal de la séance ordinaire du 26 août 2008 soit approuvé tel que rédigé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

07.00 SERVICES ÉDUCATIFS AUX JEUNES

08.00 SERVICE DE L'ÉDUCATION DES ADULTES ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE – SERVICES INTERNATIONAUX ET FORMATION À DISTANCE

09.00 SERVICE DES RESSOURCES HUMAINES

10.00 SERVICE DES RESSOURCES FINANCIÈRES

10.01 LISTE DES COMPTES – VALIDATION

Monsieur Pierre Marchand, directeur du Service des ressources financières, répond aux différentes questions qui lui avaient été transmises relativement à la liste des comptes qui se rapportent à la période commençant le 20 août 2008 et se terminant le 9 septembre 2008.

11.00 SERVICE DES RESSOURCES MATÉRIELLES

C.E.-02986-09-08

11.01 ACQUISITION DE TABLES D'ATELIER POUR LES ÉTABLISSEMENTS DE LA COMMISSION SCOLAIRE – APPEL D'OFFRES # APP-001-B100-08

Monsieur Richard Bédard, directeur du Service des ressources matérielles, présente le dossier.

CONSIDÉRANT que l'appel d'offres est conforme à notre politique d'acquisition de biens et services et le nombre de soumissions reçues;

CONSIDÉRANT que le plus bas soumissionnaire est conforme à l'appel d'offres;

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Yvon Derome, commissaire,

d'octroyer le contrat pour l'acquisition de tables d'atelier pour les établissements de la Commission scolaire à **Sime international Inc.** pour un montant forfaitaire de soixante-treize mille sept cent cinquante-huit dollars et soixante douze cents (73 758,72 \$), le tout conformément aux conditions d'appel d'offres et à la soumission du 16 juillet 2008.

Que la présidence du comité exécutif et la directrice générale soient autorisées à signer le contrat, s'il y a lieu.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

C.E.-02987-09-08

11.02 SERVICE DE DÉNEIGEMENT – APPEL D'OFFRES # APP-002-S100-08

Monsieur Richard Bédard, directeur du Service des ressources matérielles, présente le dossier.

CONSIDÉRANT que l'appel d'offres est conforme à notre politique d'acquisition de biens et services et le nombre de soumissions reçues;



No de résolution
ou annotation

CONSIDÉRANT que le plus bas soumissionnaire est conforme à l'appel d'offres;

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Jean-Pierre Bélair, commissaire,
d'octroyer le contrat pour le service de déneigement 2008-2011 à :

Interneige Enr. (écoles des Cheminots, du Tournant, Louis-Lafortune et Vinet-Souigny) pour un montant forfaitaire annuel de vingt-cinq mille neuf cent soixante quatre dollars (25 964,00 \$);

Déneigement Hollandia (écoles Armand-Frappier, de l'Aquarelle, Félix-Leclerc, Jacques-Leber et Piché-Dufrost) pour un montant forfaitaire annuel de cinquante-trois mille cinq dollars et trente-quatre cents (53 005,34 \$);

Entretien Vallée Verte Inc. (Centre d'éducation des adultes du Goéland, Centre de formation Compétence-de-la-Rive-Sud, Centre administratif Jacques-de-Lignery, Édifice l'Envol, écoles de la Magdeleine, de la Petite-Gare, Fernand-Seguin, Jean-Leman, Jean-XXIII, Saint-François-Xavier et Saint-Marc) pour un montant forfaitaire annuel de soixante seize mille cinq cent cinq dollars (76 505,00 \$).

Le tout conformément aux conditions d'appel d'offres et à la soumission du 21 août 2008.

Que la présidence du comité exécutif et la directrice générale soient autorisées à signer le contrat, s'il y a lieu.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

13.00 SERVICE DE L'ORGANISATION SCOLAIRE ET DU TRANSPORT SCOLAIRE

C.E.-02988-09-08

13.01 MODIFICATIONS AUX CONTRATS DE TRANSPORT DE TYPE BERLINE OU FAMILIALE

Monsieur Patrick Mendes, directeur du Service de l'organisation scolaire et du transport scolaire, présente le dossier.

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Jean-Pierre Bélair, commissaire,

que les membres du comité exécutif autorisent les modifications aux contrats de transport de type berline ou familiale aux fournisseurs apparaissant sur la liste présentée en annexe sous la cote 13.01.

Que la présidence du comité exécutif et la directrice générale soient autorisées à signer le contrat, s'il y a lieu.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

C.E.-02989-09-08

13.02 OCTROI D'UN CONTRAT DE TRANSPORT SCOLAIRE – 9072-0103 Qc inc. (Transbus)

Monsieur Patrick Mendes, directeur du Service de l'organisation scolaire et du transport scolaire, présente le dossier.

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Marc Viau, commissaire,

que les membres du comité exécutif octroient le contrat de transport scolaire pour 2008-2009 renouvelable annuellement pour une période de quatre ans au fournisseur **9072-0103 Qc Inc. (Transbus)**.



No de résolution
ou annotation

Que la présidence du comité exécutif et la directrice générale soient autorisées à signer le contrat, s'il y a lieu.

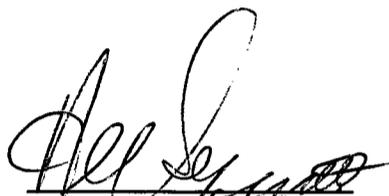
ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

C.E.-02990-09-08

15.00 LEVÉE DE LA SÉANCE
À 19 h 18,

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Yvon Derome, commissaire,
que la présente séance ordinaire soit levée.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ


Présidence de la séance


Secrétaire générale

A.14.02

D:\Textes\2008-2009\CEX\Procès-verbaux\16 septembre 2008 - A.14.02.doc